



MAIRIE DE TOUSSIEU

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA

LE 05 JUIN 2026 à 07H30

En Mairie – Salle du Conseil Municipal

AFFICHÉ LE 01 JUIN 2026

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 mai 2026

Liste des DECISIONS

Liste des DÉLIBÉRATIONS

- N°2026-05-01 – Elections sénatoriales 2026 – désignation des délégués titulaires et suppléants ;